

<b>AFRICAN UNION</b>		<b>UNION AFRICAINE</b>
<b>الاتحاد الأفريقي</b>		<b>UNIÃO AFRICANA</b>
Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / +251 11 518 25 58/ Ext 2558 Web site: <a href="http://www.au.int">www.au.int</a>		

**Discours d'ouverture prononcé par  
Mr Jalel Chelba, Chef de Division de la Société Civile, à l'occasion de la  
campagne de sensibilisation pour l'ECOSOCC,**

**14 Août 2014**

**Lomé, Togo**

- **Monsieur Sébadé TOBA, Directeur des Organisation Internationales, Représentant de Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères, de la République du Togo ;**
- **Monsieur**
- **Mme Salimata Porquet, Membre de la 1ere Assemblée Générale de l'ECOSOCC ;**
- **Madame Habiba Mejri-Cheikh, Directrice de l'Information et de la Communication de la CUA,**
- **Monsieur représentant de la Société Civile Togolaise,**
- **Mesdames et Messieurs les délégués de la société civile, media inclus,**
- **Distingués invités, Mesdames et Messieurs,**

C'est un grand plaisir pour moi et pour la délégation qui m'accompagne d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de cet événement important. Notre présence ici aujourd'hui célèbre l'impulsion axée sur les peuples. En effet, l'Acte constitutif de l'Union Africaine met l'accent sur le partenariat entre les gouvernements et tous les segments de la société civile Africaine. Pour respecter ce principe cardinal, l'Union Africaine a prévu la création d'un organe spécifique : le Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC), un organe de la société civile qui participe directement au processus d'élaboration des politiques de l'Union.

Cet organe est composé de 150 membres, dont deux représentants pour chacun des 54 États membres, 8 représentants continentaux, 10 représentants sous régionaux, 20 membres de la diaspora et 6 représentants désignés par la Commission de l'UA sur la base de considérations spécifiques, en consultation avec les Etats membres.

Le rôle et les fonctions de l'ECOSOCC seront exposés tout à l'heure par Mme Salimata Porquet, ancien membre de l'Assemblée Générale de l'ECOSOCC. Pour l'instant, je vais me limiter à vous dire que c'est un organe élu par la société civile, qui représente la société

civile. L'ECOSOCC incarne le principe de la démocratie à son plus haut niveau. Il conduit les organisations de base de la société civile vers les portails de prise de décisions et leur permet d'assumer leur part de responsabilité dans l'édification du projet d'intégration et de développement durable du continent.

L'ECOSOCC a connu deux Assemblées précédentes : Tout d'abord l'Assemblée intérimaire de 2004-2007, sous la direction du feu prix Nobel Prof Wangari Maathai, qui avait assuré sa reconnaissance aux niveaux continental et mondial. L'Assemblée intérimaire avait balisé la voie pour la mise en place de la première Assemblée générale permanente qui a fonctionné entre 2008-2013.

Le Conseil Exécutif de l'Union avait demandé à la Commission de mettre en mouvement le processus d'élection de la deuxième Assemblée générale de l'ECOSOCC. La Commission a entamé ce processus entre 2012 et début 2014 mais n'avait pas pu obtenir le quorum nécessaire pour la mise en place de la 2<sup>ème</sup> Assemblée. La Commission a fait rapport à l'Assemblée et a proposé une série d'options et de recommandations pour aller de l'avant. Les détails de ce rapport vous seront fournis dans une présentation thématique qui précédera cette session et qui sera suivie par une session interactive de questions réponses.

Lors du Sommet de Malabo de juin dernier le Conseil Exécutif, par sa décision EX.CL/849(XXV) a demandé à la Commission d'entreprendre une campagne continentale de sensibilisation et de motivation en vue de mobiliser les organisations de la société civile africaine et les inciter à participer en grand nombre aux élections. Nous espérons finaliser les élections des nouveaux membres avant la fin de cette année, en Novembre pour pouvoir par la suite, mettre en place l'assemblée de l'ECOSOCC, au plus tard, en Décembre 2014. La Commission a choisi de concentrer la campagne sur les Etats qui n'ont pas un nombre suffisant de candidats éligibles pour les élections. C'est l'entreprise que nous commençons aujourd'hui, ici au Togo et qui est destinée à couvrir les cinq régions du continent.

Cet exercice porte le partenariat entre les gouvernements et la société civile à des niveaux supérieurs de gestion des affaires de la cité. C'est un exercice dans lequel les gouvernements de l'Union, par le biais de leur plus hautes instances politiques, le Conseil exécutif et l'Assemblée, mobilisent la société civile et l'encourage à s'organiser pour contribuer à la direction du continent, partager le pouvoir et la responsabilité de la gouvernance. Il est primordial que vous sachiez que les élections auxquelles nous vous encourageons à y participer sont des élections pour et par la société civile. Les organisations de la société civile seront en même temps les électeurs et les élus. Les gouvernements, les organes de l'Union et la Commission ne seront seulement que des observateurs et des facilitateurs du processus électoral.

Il est également important que vous sachiez que ceux que vous allez choisir seront amenés à partager la responsabilité de la prise de décision et d'orientation du continent et devront travailler avec d'autres parties prenantes pour l'accomplissement de notre projet commun, nous citoyens africains. C'est le grand défi et la lourde responsabilité que nous sommes venus vous demander de relever.

## **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais terminer mon propos en adressant mes remerciements au gouvernement et au peuple du Togo pour avoir accueilli cette réunion et pour avoir tout mis en œuvre pour son succès.

Mes remerciements vont également à toutes les organisations de la Société Civile, les associations de femmes, d'enfants, et de jeunes, les associations professionnelles et les organisations communautaires et bénévoles.

Mes salutations vont aussi aux medias, de la presse écrite, la presse audiovisuelle et la presse on ligne, qui, outre leur appartenance au paysage associatif, ont un grand rôle à jouer en tant que médiateurs et amplificateurs des messages. Leurs engagement est primordial et l'union africaine compte beaucoup sur eux pour informer ses citoyens.

Votre présence à tous témoigne de votre engagement pour le bien-être de nos populations et l'essor de notre cher continent. Nous tenons à vous remercier, vous saluer et vous inciter à travailler en étroite collaboration et en partenariat avec l'ECOSOCC et la Commission de l'Union Africaine pour consolider cette entreprise.

J'espère enfin, que cette réunion aidera les organisations de la société civile à s'impliquer davantage dans le processus et leur fournira les informations nécessaires qui leur permettront de prendre part aux élections de l'ECOSOCC, en connaissance de cause.

**Je vous remercie pour votre attention.**